

## REGLEMENT

L'Association Sportive de Belleville sur Mer (A.S.B) organise avec la  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PETIT-CAUX  
La 10<sup>ème</sup> édition du Semi-Marathon et 10 Km Marche du PETIT-CAUX  
Dimanche 12 juin 2011

Ouverte à tous les concurrents licenciés ou non, nés en 1987 et avant.

9h15, départ des COUREURS : Biville sur Mer, arrivée Belleville/Mer.  
9h30, départ des MARCHEURS : Berneval le grand, arrivée Belleville /Mer.  
Départ des navettes de Belleville sur Mer vers Berneval le Grand  
et Biville sur Mer de 8h15 à 9h00.

**INSCRIPTIONS** > Reçus par courrier jusqu'au 10 juin 2011.  
Majoration de 2 euros pour les engagements sur place.  
**OBLIGATION** de fournir un certificat médical de non contre indication à  
la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.  
Toute personne ne pouvant fournir ce certificat médical  
**ne pourra prendre le départ.**

**ACCUEIL :** > Remise des dossards, Terrain de Tennis de *Belleville sur Mer*.  
Parking, Vestiaires, Sanitaires, Douches.

**DOSSARDS :** > A retirer sur place le jour de l'épreuve à partir  
de 7h30. ( se munir de 2 épingles )

**DEPART :** > Berneval le Grand et Biville sur Mer .  
« transport par navettes de *Belleville sur Mer* »

**RAVITAILLEMENT :** > Tous les 5 km et à l'arrivée.

**SERVICE MEDICAL :** > Assuré par Médecins et Secouristes.

**REMISE DES PRIX :** > A partir de 11 h 30, au Terrain de Tennis.

**ASSURANCE :** > Souscrite par les organisateurs en conformité  
avec la réglementation des courses hors stade.

L'association décline toute responsabilité en cas de  
perte ou de vol dans les vestiaires ou les véhicules.

**RESULTATS :** > Les résultats seront affichés pendant la remise des récompenses.  
Une photocopie certifiée conforme de moins d'un an.  
Toute personne ne pouvant fournir ce certificat médical, ne pourra pas prendre le départ.  
Aucune décharges pourra-être signé le jour de la manifestation.

**TOUT PARTICIPANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE  
DU REGLEMENT ET EN ACCEPTE LES CLAUSES.**

# SEMI-MARATHON ET 10 Km MARCHÉ DU PETIT-CAUX

DIMANCHE 12 JUIN 2011

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Semi-marathon Marche

NOM ..... PRENOM ..... SEXE .....

Date de naissance : ..... 19 .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone .....

Club .....

N°Licence.....

Date d'obtention ..... ( obligation saison en cours )...

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.  
Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription, un certificat  
médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition  
datant de moins d'un an, conformément à la loi n°99-223 du 23 mars 99.  
J'autorise les prises de vue vidéo pendant la course par la télévision locale TVB.

SI GNATURE

( pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal )

Bulletin à envoyer avant le vendredi 10 juin 2011 accompagné d'un chèque à l'ordre  
de L'ASB, à l'adresse suivante : **ASB chez Monsieur Bertrand Paumier**  
**18, Rue du Château 76370 GREGES**

RENSEIGNEMENTS : **Bertrand Paumier** : tél : 02 35 50 04 35 /06 15 52 77 23

ENGAGEMENT : **8 €**  
**10 € LE JOUR DE L'EPREUVE.**